



Parliamentarians *for Global Action*
Acción Mundial de Parlamentarios
Action Mondiale des Parlementaires

**Atelier Parlementaire sur l'Avancement de la Santé
Maternelle et Reproductive et l'Egalité des Genres dans les
pays membres de l'Organisation de la Coopération
Islamique (OCI)**

Tunis, Tunisie

8-10 Mars, 2012

Document de Référence
Préparée par Diane Aboushi

TABLE DES MATIÈRES

- I. INTRODUCTION**
- II. DISCUSSION DE LA CEDAW ET LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD)**
- III. OPPORTUNITES D'AVANCEMENT DES DROITS DES FEMMES**
- IV. LES OUTILS POUR METTRE EN OEUVRE LA CEDAW POUR FAIRE AVANCER LES OMD 3 ET OMD 5**
 - A. Atteindre l'Egalité des Genres dans la Classe*
 - B. Diminuer l'Ecart des Genres : la Discrimination des Genres dans l'Emploi*
 - C. Augmenter la Proportion de Sièges Tenus par des Femmes dans les Parlements Nationaux*
 - D. Réduire les Taux de Mortalité Maternelle*
 - E. Préparer le chemin à l'Accès Universel à la Santé Reproductive*

I. INTRODUCTION

Les Parlementaires jouent un rôle clé pour l'amélioration de la santé maternelle et reproductive et atteindre l'égalité des genres au niveau national. Ils promeuvent, révisent, et adoptent la législation de la santé et des droits reproductifs, y compris les allocations budgétaires. Les parlementaires approuvent aussi des politiques formulées par le gouvernement et endossent des résolutions et des déclarations à l'appui de la santé et des droits reproductifs.

Les 56 pays membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) traversent les régions du monde. Comme d'autres pays, les Etats Membres de l'OCI font face à un nombre de défis pour améliorer la santé maternelle et reproductive et atteindre l'égalité des genres. Ceux-ci incluent la résistance des groupes religieux, le scepticisme des problèmes d'autonomisation des femmes, les défauts dans les cadres légaux et institutionnels, les pratiques non-incluses de partis politiques, le manque d'informations pour le plaidoyer efficace, la discussion objective de l'égalité des genres et la santé maternelle et reproductive dans les parlements, et les ressources financières rares.

L'Atelier Parlementaire sur l'Avancement de la Santé Maternelle et Reproductive et l'Egalité des Genres dans les pays membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OIC) réunira des parlementaires et des autres dirigeants du gouvernement, les organisations internationales, la société civile et le Comité de la CEDAW pour discuter des stratégies nationales, partager de meilleures pratiques et obtenir le conseil pour mettre en œuvre avec succès le Programme d'Action de la Conférence Internationale de la Population et le Développement (PoA CIPD) et la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDAW).

L'objectif de l'atelier est de fournir un espace pour les parlementaires pour adresser des défis ouvertement, surtout les stéréotypes culturels des genres qui sont profondément enracinés. En partageant des stratégies avec des collègues d'autres pays musulmans et des experts de la communauté internationale, les parlementaires seront mieux équipés avec des outils pour : (1) discuter et débattre en faveur du développement de la législation nationale sur la santé maternelle, les droits reproductives, et l'égalité des genres, et (2) esquisser des législation/règlements nouveaux ou révisés dans ce secteur et prendre des étapes mesurables pour améliorer l'exécution/implémentation de la législation actuelle.

Ce papier sert comme une ressource pour les parlementaires dans l'OCI et complète les outils intellectuels et pratiques fournis dans l'atelier. Il décrit des techniques que les parlementaires peuvent employer pour mettre en œuvre les articles pertinents de la CEDAW pour avancer l'Objectif du Millénaire pour le Développement 3 (OMD 3) sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et l'Objectif du Millénaire pour le Développement 5 (OMD 5) sur

la santé maternelle et reproductive. Plusieurs sujets sont couverts, y compris : atteindre l'égalité des genres dans la classe, éliminer la discrimination des genres dans la main-d'œuvre, augmenter la proportion de sièges tenus par des femmes dans les parlements nationaux, réduire les taux de mortalité maternelle et préparer le chemin à l'accès universel à la santé reproductive.

II. L'ARRIERE-PLAN SUR LA CEDAW ET LES OMD

La CEDAW reste le traité international éminent encore aujourd'hui dans la recherche pour introduire, appliquer et soutenir des droits et des opportunités égaux pour les femmes. Ceci est essentiellement accompli par l'interdiction de discrimination contre les femmes dans beaucoup de ses manifestations différentes dans la loi et pratique nationales. Bien qu'il y ait actuellement 187 Etats Parties de la CEDAW, une approbation extraordinaire de l'importance de ce traité par la communauté internationale, sa mise en œuvre, par opposition, en terme de pays à pays, a été, à présent, moins que satisfaisante. Les législateurs jouent un rôle unique pour plaider la législation nécessaire, élaborer, la superviser et mobiliser des ressources nécessaires pour sa mise en œuvre. Ils sont des parieurs clés dans la correcte mise en œuvre des provisions pertinentes de la CEDAW comme le véhicule spécifique pour avancer l'égalité des genres et améliorer la santé maternelle. En particulier, ce papier se concentre sur les articles 10, 11, 12 et 16 (e) de la CEDAW consacrés à l'égalité des genres et à la santé maternelle.

En 2000, 189 nations ont pris l'engagement de sortir les gens de l'extrême pauvreté et des privations multiples. Cette promesse a été exprimée par les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) pour être atteints d'ici à 2015. Au mois de Septembre 2010, le monde s'est engagé à accélérer le progrès vers ces objectifs. L'accent de ce papier est sur l'OMD 3 et l'OMD 5, respectivement. L'OMD 3 cherche à éliminer la disparité des genres dans l'éducation primaire et secondaire, atteindre l'équilibre des genres dans l'emploi salarié et augmenter la proportion de sièges tenus par des femmes dans le parlement national. L'OMD 5 vise à réduire la proportion de mortalité maternelle et atténuer l'accès universel à la santé reproductive.

Pendant que la CEDAW est un instrument international, juridiquement contraignant sur les droits des femmes et les OMD 3 et 5 sont des buts spécifiques qui doivent être atteints par les pays d'ici à 2015, ils suivent des chemins parallèles vers l'accomplissement des droits des femmes. Ainsi, en mettant en œuvre les articles pertinents de la CEDAW, un pays pourra faire du progrès vers l'accomplissement des objectifs présentés dans l'OMD 3 et l'OMD 5.

III. OPPORTUNITES D'AVANCEMENT DES DROITS DES FEMMES

La volonté politique pour faire un changement positif est très forte dans certaines régions de l'OCI. En particulier, les révolutions du pays se sont répandues à travers le Moyen-Orient et l'Afrique du nord (MENA). Les citoyens de la région MENA exigent que les fonctionnaires deviennent responsables à leurs citoyens et que les dirigeants politiques promeuvent un système de gouvernance qui garantit les droits de l'Homme et des libertés fondamentales. L'aspiration pour un changement dans la région MENA a servi comme une inspiration pour le reste du

monde. Les parlementaires de la région MENA et tous les pays de l'OCI ont une opportunité et une responsabilité d'assurer que cette démocratisation a pour résultat l'avancement de droits des femmes et des opportunités pour une meilleure santé.

Les pays de l'OCI ont fait quelques pas vers l'avancement de l'autonomisation des femmes et la santé maternelle mais continue à lutter en rencontrant entièrement les objectifs établis dans l'OMD 3 et l'OMD 5. Par exemple, la Tunisie a pris le devant en passant une loi qui exige qu'il y ait un nombre égal de candidats d'hommes et femmes sur les bulletins de vote pour l'Assemblée de Constituant. La Tunisie est aussi le premier pays dans la région MENA à lever des réserves clés à la CEDAW, une étape vitale vers l'accomplissement de l'égalité des genres. En Egypte, cependant, il n'y avait pas de femmes incluses dans le comité de 63 personnes qui a rédigé le paquet d'amendements constitutionnels qui a passé avec 77% du vote.ⁱ

Les parlementaires peuvent profiter de la volonté politique pour un changement social en poussant pour l'avancement de l'OMD 3 sur l'autonomisation des femmes et l'OMD 5 sur la santé maternelle et reproductive par les actions suivantes:

- Allouer des budgets qui couvrent des programmes pertinents.
- Etablir des comités des femmes dans le parlement pour combiner le pouvoir des législateurs femmes, augmenter leur influence, ajouter une perspective de genre dans le processus de développement politique, et introduire une législation qui adresse les problèmes de priorité nécessaires pour l'implémentation de la CEDAW pour l'avancement des OMD 3 et OMD 5.
- Demander que les OMD soient une priorité pour tous les comités sur lesquels ils servent.
- Créer des partenariats stratégiques avec la société civile pour produire une sensibilisation des problèmes.
- Introduire une législation qui promeut l'autonomisation des femmes et la santé reproductive.

De plus, les pays de l'OCI peuvent continuer à construire sur ce qu'ils ont fait jusqu'à maintenant pour renforcer la position des femmes et améliorer la santé des femmes. La Tunisie a couvert une bonne partie de l'égalité des genres comme « les femmes ont joué un rôle visible dans la société tunisienne, représentant 37% de la population employée, 56% des étudiants, 24% des magistrats et 22% des positions exécutives dans le service civil tunisien. »ⁱⁱ

IV. LES OUTILS POUR METTRE EN OEUVRE LA CEDAW POUR FAIRE AVANCER LES OMD 3 ET OMD 5

Les parlementaires ont un rôle crucial dans l'adoption de législation, l'approbation des politiques formulées par la branche exécutive du gouvernement, le plaidoyer des résolutions qui

promouvent la CEDAW et les OMD et la sensibilisation de ces instruments comme des problèmes de politique domestique importante. Les suivants sont des idées spécifiques pour les parlementaires à considérer en pensant aux actions pratiques pour diminuer l'écart des genres dans l'éducation, l'emploi et dans le parlement, et pour promouvoir la santé maternelle et reproductive.

A. Atteindre l'Egalité des Genres dans la Classe

L'accès limité à l'éducation pour les filles a un impact à long terme sur le développement d'un pays qui entrave le potentiel d'une femme pour contribuer à celle-ci. Ainsi, c'est dans l'intérêt de chaque pays d'éliminer la disparité des genres dans l'éducation primaire et secondaire, non seulement parce que c'est juste, mais aussi pour garantir que chaque citoyen contribue leur plein potentiel au progrès économique et social de leur pays.

« ...l'éducation est clé à l'égalité des genres, qui, à son tour, mène à un cycle vertueux d'une plus grande productivité, une croissance de produit domestique, une plus grande réussite commerciale, un taux de rendement plus élevé sur le placement des fonds et une structure démographique plus favorable... »

Le Journal de l'Economie Globale de Goldman Sachs, 2008ⁱⁱⁱ

Au niveau global, les filles gagnent du terrain quand il s'agit de l'éducation^{iv}, bien que l'accès inégal persiste dans beaucoup de pays, y compris dans les pays membres de l'OCI. L'accès égal à l'éducation dans les premières années reste une cible éloignée dans l'Afrique du nord, l'Asie du sud, l'Afrique subsaharienne et l'Asie de l'ouest.^v Au niveau de l'éducation secondaire, l'Afrique du nord a atteint une parité des genres.^{vi} Toutefois, les filles restent à un désavantage distinct dans l'Asie du Sud, l'Afrique Subsaharienne et l'Asie de l'Ouest. Au niveau tertiaire de l'éducation, l'indice de parité des genres pour tous les pays émergents est plus haut, à 97 filles pour chaque 100 garçons.^{vii} L'Afrique du Nord a atteint la parité des genres dans l'éducation tertiaire.^{viii} Malheureusement, en Asie du sud, Afrique Subsaharienne et Asie de l'Ouest, les taux de participation ont tendance à être déviés vers les garçons.^{ix}

Les actions concrètes que les Parlementaires peuvent prendre pour parvenir à la parité des genres dans l'éducation (incluent/comprennent) les suivants:

- Introduire et adopter une législation qui exige les familles à envoyer leurs filles à l'école jusqu'au même âge minimum comme les garçons.
- Introduire et adopter une législation qui créera ou élèvera l'âge minimum réglementaire pour le mariage pour les jeunes filles à 18 ans.^x

- Allouer des budgets pour les programmes qui offrent des façons non-traditionnelles d'instruire les filles qui sont hors de l'école. Un bon exemple de ceci est le programme «Autonomiser les adolescentes pour qu'elles soient des agents de transformation sociale » en Asie du Sud dans laquelle les filles hors de l'école étaient fournies l'opportunité d'accéder et de compléter l'éducation primaire par des moyens non-formels et de continuer à apprendre à travers des écoles ouvertes et d'autres moyens, qui facilite leur entrée dans des écoles formelles.^{xi}
- Etablir des partenariats avec la société civile pour rassembler des données sur lesquelles baser une évaluation approfondie de la situation des genres pour que les besoins et les objectifs puissent être précisément identifiés et ciblés.
- Fournir des encouragements économiques pour les familles pour instruire leurs filles.

B. Diminuer l'Ecart des Genres : la Discrimination des Genres dans l'Emploi

Pour produire une volonté politique pour diminuer l'écart des genres dans le secteur de l'emploi, les parlementaires peuvent transmettre à leurs collègues que l'avancement des droits et opportunités des femmes auront un impact positif considérable sur le développement général de leur pays.

« ...les sociétés qui augmentent l'accès des femmes à l'éducation, les services médicaux, l'emploi, et le crédit, et qui réduisent les différences entre les femmes et les hommes dans des opportunités économiques, augmentent le rythme du développement économique et réduisent la pauvreté... »

L'Enquête du Fonds Monétaire International, 2006^{xii}

Dans le monde entier, la part des femmes dans l'emploi payé non-agricole a augmenté de 35% en 1990 à presque 40% en 2009. Pendant que le progrès a ralenti ces dernières années à cause de la crise globale, financière et économique, élargissant probablement la disparité dans la statistique de chômage entre les hommes et les femmes, il y a des avantages économiques quant au soutien de l'égalité des chances. Selon l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture, « égaliser l'accès aux ressources productives entre les agricultrices et les agriculteurs pourrait augmenter la production agricole dans les pays émergents par 2,5- 4 pourcent ».^{xiii} Parmi les pays de l'OCI, l'Asie du sud et l'Afrique subsaharienne ont enregistré la meilleure amélioration des taux d'emploi des femmes, bien que la proportion de femmes dans un emploi rémunéré dans la

première région reste au dessous de 20%.^{xiv} La situation en Afrique du nord est restée pratiquement la même. Dans cette région de même qu'en Asie de l'ouest, moins d'un sur cinq emplois rémunérés hors du secteur agricole sont tenus par des femmes.^{xv}

Il y a peu d'approches générales que les parlementaires peuvent prendre pour diminuer l'écart des genres dans le secteur de l'emploi.

- Préconiser une législation qui accorde aux femmes le droit de travailler et qui rend la discrimination des genres illégale dans les pratiques d'emploi.
- Parler aux collègues parlementaires et aux décideurs clés que de permettre aux femmes un accès égal à l'emploi dans le secteur non agricole augmentera significativement le PIB du pays et élèvera la position économique du pays.
- Financer des projets qui visent à promouvoir l'équité des genres dans le secteur privé, y compris les pratiques de recrutement, la gestion des ressources humaines, et les politiques et les pratiques qui fonctionnent à travers l'entreprise.
- Introduire une législation qui exige des pratiques d'opportunités égales pour les entrepreneurs du gouvernement.
- Entrer dans des partenariats avec des hommes et des femmes qui cherchent à changer les perceptions sociales sur la capacité d'une femme de travailler.

C. Augmenter la Proportion de Sièges Tenus par des Femmes dans les Parlements Nationaux

La participation des femmes dans la vie publique et les processus de décision est critique pour atteindre l'autonomisation des femmes, l'égalité des genres et d'autres objectifs de développement.

« Le parlement est le principal forum institutionnel où les lois sont formulées et où une influence notable peut être exercée dans le processus d'élaboration des politiques donc, une représentation juste de femmes est essentielle dans les parlements nationaux pour permettre leurs voix et leurs problèmes d'être clairement entendus pour promouvoir l'égalité des genres et garantir que les droits des femmes sont respectés et sont encodés dans la loi »^{xvi}

Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Electorale

Mondialement, malgré les nombres grandissants de parlementaires femmes, l'objectif de la participation égale des hommes et des femmes dans la politique est hors de portée. Depuis Septembre 2010, 19% des parlementaires du monde étaient des femmes, avec la région arabe classée au rang le plus inférieur, à 12,4%.^{xvii} En Afghanistan, qui a déjà un nombre important de femmes parlementaires, après les élections de l'année 2010, seulement une femme supplémentaire est entrée au Congrès. A Bahreïn, une femme parlementaire, qui a couru sans opposition, a été élu à la Chambre Basse en 2011.^{xviii} Pendant ce temps, les femmes dans la Chambre Supérieure de Bahreïn, représentant 27,5% de ses membres, ont été principalement nommées.^{xix} L'Asie du sud, l'Indonésie, la Malaisie et l'Afrique subsaharienne, ont aussi progressé.^{xx} Le Mozambique et la Tanzanie ont vu des femmes élues pour la première fois dans des élections récentes.^{xxi}

Ci-dessous sont quelques recommandations pour augmenter la participation des femmes dans la politique:

- Introduire une législation qui demande une mise en place de systèmes de quotas dans les partis politiques et/ou les bulletins de vote.
- Former (ou joindre) un comité des femmes pour promouvoir un programme d'égalité des genres dans le corps législatif ou améliorer le travail des femmes dans le parlement.
- Etablir un fonds pour fournir du capital pour les candidates.
- Encourager des femmes à se représenter dans les élections et encourager les medias d'illustrer des images positives de femmes dans le parlement et des positions de leader.
- Encadrer des jeunes femmes prometteuses et encourager leurs carrières politiques.

En particulier, les quotas légaux ou les quotas volontaires de parti ont été exécutés pour 67% des 43 chambres basses avec 30 pourcent ou plus de membres femmes.^{xxii} L'Afghanistan, la Tunisie, l'Egypte, l'Ouganda, le Kirghizistan ont tous exécuté des quotas légaux et ont augmenté le pourcentage de femmes dans le Parlement. Les parlementaires peuvent aussi compter sur les exemples positifs fournis par le Programme de Développement de District de l'Ouganda, le Projet de la Participation plus équitable du Koweït, le Programme de Soutien des Genres du Pakistan et la Promotion des Femmes dans le Parlement du Kirghizistan. Par ailleurs, le Nigéria a établi un Fonds d'affectation des Femmes nigérianes pour produire des ressources et fournir une assistance financière et technique aux politiciennes. Chacun de ces programmes ont activement promu la représentation des femmes dans le parlement, développé une capacité de représentants pour adresser les problèmes des genres et instauré un environnement propice pour la participation des femmes.

D. Réduire Efficacement les Taux de Mortalité

Les parlementaires ont le pouvoir de rendre la santé des femmes une priorité nationale. Une des plusieurs raisons importantes pour améliorer la santé des femmes est qu'une femme qui est saine est plus probable de produire des enfants sains. Les mères saines et les enfants sains facilitent la création d'une société dynamique qui contribuera inévitablement au développement d'une nation.

Malgré le progrès vers la réduction des taux de mortalité maternelle mondialement, la grossesse continue à être un risque de santé majeur pour les femmes dans plusieurs régions, y compris les pays membres de l'OCI. La plupart des morts maternelles sont concentrées en Afrique subsaharienne et en Asie du sud, qui ensemble a représenté 87% de telles morts mondialement en 2008.^{xxiii} Ces régions ont démontré un progrès lent dans la réduction des taux de mortalité maternelle, pendant que l'Asie du sud-est, l'Afrique du nord, et des parties de l'Asie du sud ont fait de grand progrès dans la réduction des taux de mortalité parmi les femmes enceintes.^{xxiv} La Malaisie et l'Indonésie, en particulier, ont fait des progrès importants dans ce secteur.

Les parlementaires peuvent utiliser les stratégies suivantes pour améliorer la santé maternelle:

- Financer des programmes qui visent à augmenter la réserve d'assistants qualifiés pour les accouchements pour inclure des alternatives aux médecins formés en instruisant et promouvant l'usage de sages-femmes qualifiées. Un personnel de santé qualifié peut administrer des interventions pour empêcher et gérer des complications critiques, ou référer le malade à un niveau de soin plus élevé quand nécessaire.
- Plaider pour des investissements dans la santé maternelle et néonatale en soulignant les avantages sociaux et économiques et en soulignant que la santé maternelle est un problème de droits de l'Homme.
- Allouer des budgets pour les services de santé maternelle, y compris la planification familiale, en augmentant les établissements de soins de santé dans des secteurs ruraux et urbains.
- Tenir des audiences parlementaires et des discussions avec des experts et la société civile pour augmenter la conscience des avantages et des défis à l'accès efficace aux services de santé maternelle.
- Créer des partenariats efficaces à travers les secteurs pour maximiser les ressources rares et partager l'innovation pour améliorer la santé maternelle et néonatale.
- Agir comme un porte-parole national pour les problèmes de la santé maternelle.

Ces stratégies se sont déjà révélées fructueuses dans certains contextes des pays de l'OCI. La Malaisie a pu réduire de façon significative les morts de mortalité maternelle en s'engageant dans un nombre d'actions qui incluent, (i) un meilleur accès et une qualité de soins de services de santé maternelle, ensemble avec la planification familiale et l'augmentation des établissements de soins de santé dans des secteurs ruraux et urbains ; (ii) l'investissement dans l'amélioration de la qualité des soins obstétricaux essentiels dans les hôpitaux de district, avec un accent sur les services de soins obstétriques d'urgence ; (iii) l'efficacité rationalisée et améliorée de systèmes de référence et réactions pour empêcher des retards dans la livraison de service ; (iv) une amélioration des compétences professionnelles des accoucheuses qualifiées de gérer les complications de grossesse et livraison ; (v) la mise en œuvre d'un système d'inspection avec des revues périodiques du système d'investigation, y compris le reportage de morts maternelles par un système de demande de renseignements confidentiels ; et (vi) travailler de près avec les communautés pour enlever les contraintes sociales et culturelles et améliorer l'acceptabilité des services de santé maternelle moderne^{xxv}.

Un autre exemple est le Ministère de Santé et de la Population d'Egypte, qui a augmenté l'accès au soin néonatal et obstétrique dans les secteurs ruraux en bâtissant des maternités. Le Pakistan a investi dans des unités de santé maternelle mobile qui étaient capables de fournir une assistance médicale qualifiée à 43% de femmes enceintes dans des régions éloignées, 12% plus élevé que la moyenne nationale.^{xxvi}

E. Préparer le chemin à l'Accès Universel à la Santé Reproductive

L'accès universel à la santé reproductive est nécessaire non seulement pour la mère et l'enfant, mais aussi pour une société saine. Un guide des Documents de la Conférence Mondiale de l'ONU sur le Droit à la Santé Reproductive et à la Planification Familiale peuvent être trouvés sur le lien suivant: <http://www.unfpa.org/rights/language/right2.htm>

Les pays de l'OCI expérimentent avec des moyens innovants de permettre l'accès universel à la santé reproductive et ils ont eu un certain succès dans ce processus. Les parlementaires peuvent:

- Former un partenariat avec la société civile pour soutenir des programmes qui enseignent les pratiques de planification familiale.
- Utiliser leur position d'influence pour parler contre la stigmatisation associée avec la planification familiale et promouvoir le droit à la santé sexuelle et reproductive.
- Fortifier la capacité des comités au sein du parlement pour incorporer la santé reproductive pour qu'il devienne une priorité nationale.
- Allouer des allocations budgétaires appropriées aux services de santé reproductive et aux provisions et garantir que les ressources sont distribuées aux communautés mal desservies et aux régions rurales.

Notes Finales

-
- i Stephanie Foster, les Femmes et le Printemps Arabe: Et ensuite?, Huffington Post, 20/9/2011
 - ii Stephanie Foster, les Femmes et le Printemps Arabe: Et ensuite?, Huffington Post, 20/9/2011
 - iii Rapport de la Maison de Liberté sur la Tunisie à <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=184>
 - iv Rapport de la Maison de Liberté sur la Tunisie à <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=184>
 - v Lawson, S. 2008. “Les Femmes Soutiennent la Moitié du Ciel”, Le Journal de l’Economie Globale de Goldman Sachs No. 164, page 2.4 Mars. La société Goldman Sachs. Disponible sur le site: <http://www2.goldmansachs.com/ideas/demographic-change/women-hold-up-half-of-the-sky.pdf>
 - vi Rapport 2011 sur les OMD, pg. 20
 - vii Rapport 2011 sur les OMD, pg. 21
 - viii Rapport 2011 sur les OMD, pg. 21
 - ix Rapport 2011 sur les OMD, pg. 21
 - x Rapport 2011 sur les OMD, pg. 21
 - xi Rapport 2011 sur les OMD, pg. 21
 - xii Les recommandations générales par le comité sur l'élimination de la discrimination contre les femmes, Recommandation Générale No. 21 (la 13e séance, 1994), Article 16(2)
 - xiii Politique de l’OMD-3 à http://mdgpolicynet.undg.org/ext/MDG-Good-Practices/mdg3/MDG3A_South%20Asia_Empowering_Adolescent_Girls_to_Become_Agents_of_Social_Transformation.pdf
 - xiv Stotsky, J.G. 2006. “Le Genre et sa Pertinence à la Politique Macroéconomique : Une Enquête”, le Fonds Monétaire International Document de Travail No. 06/233.10. Fonds Monétaire International : Washington, DC
 - xv Rapport Mondial du Développement, pages 236-237, à <http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2012/Resources/7778105-1299699968583/7786210-1315936222006/Complete-Report.pdf>
 - xvi Rapport 2011 sur les OMD, Page 21
 - xvii Rapport 2011 sur les OMD, Page 21
 - xviii Institut International pour la Démocratie et l'Assistance Electorale, les Femmes dans le Parlement : au-delà des nombres, (Stockholm, Suède IDEA, 2005). http://www.iiav.nl/epublications/2005/women_in_parliament.pdf#page=31
 - xix L’Union Interparlementaire, <http://www.ipu.org/wmn-e/world.htm>
 - xx Rapport 2011 sur les OMD, pg 23

xxi Rapport 2011 sur les OMD, pg 23

xxii Rapport 2011 sur les OMD, pg 23

xxiii Rapport 2011 sur les OMD, pg 23

xxiv Rapport 2011 sur les OMD, pg 23

xxv Rapport 2011 sur les OMD, pg 29

xxvi Rapport 2011 sur les OMD, pg 29

xxvii Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). La Malaisie : Atteindre les Objectifs Millénaire du Développement. Dans l'OMD5 : Améliorer la Santé Maternelle. Rapporté le 12 Août 2010, du site Web du PNUD : <http://www.undp.org.my/uploads/mdg5.pdf>

xxviii Département de l'Information Publique de l'ONU, DPI/2650 E/Rev.1 – Septembre 2010.